



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



06105660



21 JUIN 2006

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/06/2006 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise 0478081722

Dénomination

(en entier)

QUADS AVENTURE

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siege : 4141 LOUVEIGNE RUE DE HALISTREE 11

Objet de l'acte : **MODIFICATION STATUTAIRE (modification de la raison sociale, modification de l'objet social, démission de gérant, nomination de gérants)**

D'un procès-verbal reçu par le notaire Bernard RAXHON de résidence à Verviers en date du sept juin deux mille six, enregistré deux rôles sans renvoi à Verviers I le douze juin deux mille six, volume 166 folio 69 case 20, aux droits perçus de vingt-cinq euros, signé, par l'Inspecteur Principal, R. BAUDINET, il résulte que

1. Première résolution.

L'assemblée générale décide de modifier la raison sociale. La dénomination actuelle, "QUADS AVENTURE" est abandonnée et la dénomination devient désormais "CATCH CONCEPT".

L'article premier des statuts est modifié en conséquence

2 Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social comme dit ci-après

Elle constate que le gérant a dressé un rapport justifiant avec détail la modification proposée de l'objet social, rapport qui a été annoncé dans l'ordre du jour. A ce rapport a été joint une situation active et passive de la société ne remontant pas à plus de trois mois.

L'assemblée générale décide d'ajouter à l'objet social actuel les activités suivantes.

- le merchandising,
- le commerce, l'achat, la vente, la location,... de matériel publicitaire,
- l'activité de consultance, notamment dans le domaine des arts graphiques,
- les prestations administratives

L'article trois des statuts est modifié en conséquence.

3. Troisième résolution.

L'assemblée générale décide d'accepter, avec effet au quinze février deux mille six la démission, données en dehors des présentes, de Madame LODOMEZ Marie Françoise Nicole Colette, de sa fonction de gérant

4. Quatrième résolution.

L'assemblée générale décide de désigner comme gérants non statutaires, Monsieur MOSCA Thierry Pascal, né à Berchem-Sainte-Agathe le treize avril mil neuf cent soixante-sept, et son épouse Madame LODOMEZ Anne Georges Marie, née à Verviers le deux janvier mil neuf cent soixante-neuf, domiciliés ensemble à Sprimont, rue de la Halistrée 11, qui déclarent tous deux accepter

Leurs mandats auront une durée indéterminée et seront exercés à titre gratuit, sauf décision ultérieure de l'assemblée générale.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME, délivré sur papier libre aux fins de publication au Moniteur Belge ...

B. RAXHON
NOTAIRE